

L'an deux mil vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie.
La séance a été publique.

Présents : Mmes Valérie CHAMBON, Martine PASTOU, Delphine FOUCHER, Jacqueline BERTHIER, Sonia RAIMBAULT et Solenne RAIMBAULT

Mrs Michel BEDU, Olivier EGEE, Jean-Luc RAIMBAULT, Thierry MOINDROT, Paul DOUCET, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Jean-Claude DERBIER et Christian CHADEL

Absent : Néant

Monsieur Thierry MOINDROT a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 18 mai a été approuvé.

MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1**

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 et suivants
- Le code des marchés publics
- La délibération du conseil municipal n°2020-0046 en date du 10 décembre 2020 relative au marché public de travaux pour la restauration de l'église

Le projet a fait l'objet d'un appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée qui a conduit à l'attribution du marché aux entreprises Les Tailleurs de Pierre, SARL Fleurier, Guillaneuf, Clovis Vitrail, Gougeon et Delestre Industrie, qui ont été retenues pour un montant total de 505 979.85 € HT.

Il s'avère qu'un avenant est nécessaire afin d'effectuer les modifications suivantes :

LOT 1 : MACONNERIE

- Ouverture de la baie en façade Nord du clocher
- Remplacement de pierre de taille
- Travaux sur colonnes en pierre
- Enduits complémentaires sur chœur
- Moins-value sur travaux d'enduits sacrificiels

LOT 3 : COUVERTURE

- Dépose des vieux chevrons, fourniture et pose de liteaux

Madame le Maire propose la signature de l'avenant suivant (avenant n°1) :

Montant initial :	505 979.85 € HT
Montant de l'avenant Les Tailleurs de Pierre :	+ 10 189.13 € HT
Montant de l'avenant Guillaneuf :	+ 2 079.28 € HT
Montant du marché :	518 248.26 € HT

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent Madame le maire à signer l'avenant au marché avec les entreprises susmentionnées et tous documents relatifs à ce marché passé selon la procédure adaptée.

DIVERS

Restauration de l'église : avancement des travaux

Le projet de création du nouveau vitrail de l'oculus a été refusé par les Bâtiments de France.

Une restauratrice mandatée par la DRAC est venue étudier la statue Saint Vincent, cette dernière est en plâtre sculptée. Suite à son étude, des devis nous parviendront pour la descente et la restauration de la statue. Elle ne pourra pas être remise à sa place actuelle, l'emplacement étant sujet aux intempéries.

Un devis pour une nouvelle sono a été demandé.

Une demande de circulation alternée et de déviation pour les poids lourds a été faite auprès du Centre de Gestion de la Route pour une application à compter du 07 juillet prochain.

Ecole

Madame Christelle Halay, institutrice de la classe des CE1-CE2, a obtenu sa mutation pour Boulleret pour une classe bilingue, elle sera remplacée par madame Isabelle Fougère.

Madame Ingrid Montmarché, institutrice de la classe des GS-CP, a quant à elle obtenu sa mutation pour Saint-Bouize pour une classe appliquant la méthode Montessori. Elle sera remplacée par Madame Laurianne Balais.

Le poste en mi-temps à la maternelle reste à pourvoir.

Les spectacles de fin d'année se tiendront respectivement à Sury-en-Vaux le 29 juin et à Verdigny le 06 juillet.

Un moment convivial réunissant l'ensemble du RPI (enseignants et personnel périscolaire), les élèves et les parents est à l'étude.

Ciné Vignes

La projection se tiendra le samedi 10 juillet au terrain de sport, le parking se situera en face du terrain.

Le compteur électrique est fonctionnel et l'éclairage public sera éteint pour la soirée.

La dégustation de vin sera assurée par le syndicat viticole. Une buvette et un point restauration seront proposés par le Comité des Fêtes.

L'association pour la restauration de l'église tiendra un stand ce jour-là.

Divers

Les travaux de gravillonnage ont été réalisés par Eurovia courant de la semaine 23. Il est signalé la présence d'une grosse quantité de gravillons dans le virage vers chez André Raffestin et le stock restant de gravillons à la station d'épuration est important.

Le changement des buses au carrefour de la route de Maimbray et de la rue des Godons a été réalisé les 08 et 09 juin par les employés communaux.

Des implantations de poteaux pour la fibre optique sont contestées par les riverains, les demandes sont traitées au cas par cas. Une réunion publique devrait se tenir prochainement et les offres de raccordement par les opérateurs devraient être disponibles 3 mois après la fin des travaux.

Le panneau « demi-tour » pour Chappe a été acheté.

Madame Sonia Raimbault fait part aux membres du conseil municipal de la nécessité de déplacer le panneau Route de Maimbray pour éviter la confusion des adresses entre la 6 place Saint Vincent et la 6 route de Maimbray.

Un panneau rue de l'Abbé Merlin sera acheté pour faire suite à la demande de Madame Berneau. Ce panneau sera posé sur le mur de la propriété de Madame et Monsieur De Choulot après accord de ses derniers.

Monsieur Christian Chadel informe les membres du conseil de la discussion qu'il a eue avec madame Garnier au cours de laquelle cette dernière signale la dangerosité du rû avec la présence des enfants.

Les membres du conseil souhaitent la poursuite :

- des négociations engagées avec Madame De Choulot pour un échange de terrains (angle de la propriété à l'intersection de la route de Ménétou-Ratel et la rue de la Côte avec une partie du terrain communal située devant leur entrée côté église).
- du projet avec l'EPFLI (après visite de la rue des Juifs ce jour)

Le garage des 4 Routes sera repris fin juin pour l'enseigne Best Drive pour la vente de pneu aux professionnels.

L'étude du projet d'extension du hangar communal est reportée à un prochain conseil, tous les chiffrages n'ont pas été remis.

Une visite a été effectuée dans les locaux de la cantine scolaire pour faire le point sur le projet de rénovation. Un groupe de travail s'est constitué parmi les membres du SIRP pour étudier les devis à venir et pour lister les subventions qui pourront être demandées. Messieurs Longo et Egéa et Mesdames Bonnin et Chambon travaillent sur la partie travaux et Monsieur Gaucheron se charge de l'aspect financier du projet.

Le SMICTREM propose de mettre à disposition des usagers un bac de récupération des masques pour les recycler. 2 bacs pourraient être disponibles à l'école et à la mairie.

Des difficultés persistent avec la famille Winstersheim, propriétaire d'un terrain à côté de l'étang. Celle-ci ne dispose pas de compteur d'eau et leurs eaux usées ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif. Elle demande l'élagage des peupliers qui menacent de tomber chez eux.